



PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Information SÉCHERESSE des Côtes-d'Armor




**À compter du 08 juillet 2026,**  
**la zone sud est placée en alerte**  
**sécheresse** et **le reste du département**  
**est placé en vigilance sécheresse**



**En alerte sécheresse, les principales restrictions d'eau temporaires sur l'ensemble du département sont :**

- restrictions horaires pour l'irrigation agricoles selon le type de culture ;
- interdiction d'arroser les espaces verts, terrains de sport et golfs de 8h à 20h ;
- interdiction d'arroser des potagers de 10h à 20h ;
- interdiction de remplir les piscines, nettoyer les voiries, les façades ou encore les véhicules ;
- interdiction de manoeuvrer des vannes (plans d'eau, écluses, ...) sauf autorisation ;
- réduction de la consommation d'eau à usage professionnel.



 VigiEau